

Les services publics solubles dans l'Atlantique ?

Union européenne Les accords de libre-échange menacent les services publics, selon l'ONG CEO.

La Commission européenne n'a cessé de le répéter : "Non, les services publics ne sont pas menacés par la conclusion d'un accord commercial transatlantique avec les Etats-Unis (le fameux TTIP). Oui, les gouvernements pourront continuer à soutenir la fourniture publique de services tels que l'approvisionnement en eau, l'éducation ou encore les soins de santé. Oui, ils pourront continuer à désigner librement les domaines que seul le service public est autorisé à fournir et renationaliser, s'ils le jugent nécessaire, un service qui aurait été confié à un opérateur privé."

Cette profession de foi ne convainc pas l'Observatoire de l'Europe industrielle (CEO). Pour en avoir le cœur net, cette ONG, spécialisée dans la traque de l'influence des lobbies sur les politiques européennes, s'est penchée sur les projets de textes actuellement sur la table dans le cadre des négociations du TTIP, mais aussi sur ceux de l'accord de libre-échange bouclé l'an dernier par l'UE et le Canada (le CETA). Et ses conclusions divergent singulièrement des propos rassurants tenus par l'exécutif européen. Se basant notamment sur des échanges d'e-mails et de mémos entre les négociateurs de la Direction générale Commerce et le Forum européen des services (un groupe de lobbyistes agissant au nom d'une trentaine de sociétés européennes), l'ONG n'hésite pas à évoquer une collusion entre les services de la Commission et les firmes privées.

Un "lobbying inversé"

On assiste à une forme de "lobbying inversé", estime le CEO, où

les autorités publiques sollicitent elles-mêmes directement les entreprises afin de faire valoir au mieux les intérêts de ces dernières et de cibler les régulations jugées les plus encombrantes.

S'il n'est pas forcément illogique que la Commission consulte les principaux acteurs intéressés par ce dossier, les autres groupes d'intérêt – syndicats, associations de consommateurs... – concernés par l'accord transatlantique ne bénéficient pas du même traitement de faveur, estime l'Observatoire, sous-entendant que le but de la manœuvre serait de tailler un costume sur mesure aux multinationales.

Liste négative

Parmi les autres griefs avancés, le CEO dénonce également le principe de "liste négative" intégré dans l'accord passé avec le Canada. En vertu de cette approche, contraire à la pratique en vigueur jusqu'ici, tous les services seraient susceptibles d'être libéralisés, hormis certaines exceptions qui devront avoir été préalablement mentionnées. Mais cette exemption ne vaudrait que si le service en question ne repose pas sur "une base commerciale" et n'est pas "en compétition avec un ou plusieurs opérateurs économiques". Une définition qui en réduit passablement le champ.

La liste négative élargit donc "de façon spectaculaire la portée d'un accord commercial" puisque les gouvernements prennent de la sorte "des engagements dans des secteurs qu'ils n'identifient peut-être même pas encore", analyse l'ONG.

Celle-ci dénonce en outre certaines clauses qui pour-

raient empêcher toute marche arrière sur les libéralisations actuelles ou de forcer des privatisations futures, remettant en cause le processus de remunicipalisation de certains services – la fourniture d'eau, d'électricité... – qui a lieu dans plusieurs pays européens.

Le CEO enfonce le clou en pointant également la fragilité de l'exception culturelle; le risque de "macdonaldisation" du secteur des soins à domicile pour les personnes âgées qui pourrait mettre à mal les règles européennes encadrant les

travailleurs de ce secteur ou, une nouvelle fois, le danger que représente l'instauration de tribunaux d'arbitrage privés chargés de régler les litiges entre les Etats et les investisseurs. Un mécanisme qui permettrait à ces derniers d'attaquer les réglementations publiques protégeant le secteur des services à la collectivité.

"Ce projet d'accord commercial pose des problèmes des deux côtés de l'Atlantique", commente Lora Verheecke, chercheuse au CEO, car c'est "la notion même de service public qui est attaquée", souligne-t-elle. "En Europe, les domaines les plus menacés varieront d'un pays à l'autre : les soins de santé au Royaume-Uni, l'éducation en France, l'eau ou les services culturels en Allemagne... Mais un grand nombre d'Etats américains ont mis en place des politiques de 'buy local' dans leurs marchés publics. Ils sont donc concernés au premier chef."

Pour preuve, souligne notre interlocutrice, alors que le prochain cycle des négociations sur le TTIP doit se tenir dans quelques jours à Miami (Floride), les élus locaux ont voté une motion réclamant une plus grande transparence autour de ce processus.

De son côté, le Parlement européen a voté en juillet une résolution demandant l'exclusion des services publics du champ d'application de l'accord. On jugera le moment venu la portée de sa détermination.

Gilles Toussaint

3,2
MILLIONS DE
SIGNATAIRES

La pétition demandant l'arrêt des négociations visant à l'obtention d'un accord de libre-échange entre l'Union européenne et les Etats-Unis s'est heurtée à une fin de non-recevoir de la Commission.